

L'ACTU



Un quota de femmes instauré dans la haute fonction publique, le 8 février 2012, dans le droit fil de la loi Copé Zimmermann

Lors de l'examen à l'Assemblée Nationale du projet de loi visant à réduire la précarité dans l'Administration, les députés français ont adopté le 8 février dernier une série d'amendements visant à renforcer la **parité hommes-femmes dans la haute fonction publique française** par l'instauration d'un quota qui devra atteindre 40% de personnes du même sexe en 2018.

L'un de ses amendements prévoit de porter à un minimum de 20% les nominations de chaque sexe sur la période 2013-2015, 30% sur la période 2015-2017 et 40% à partir de 2018. Les femmes, qui représentent près de 60% des agents de la Fonction publique, ne sont que 14% à occuper des emplois de cadres dirigeants et 24% des emplois de cadres supérieurs.

Les administrations ne respectant pas les proportions hommes-femmes ainsi exigées se verront infliger des pénalités financières dont le montant sera fixé par décret. Cela concerne à la fois les administrations, les collectivités locales ou les hôpitaux.

Prochain petit-déjeuner de l'Association le 11 mai 2012, avec comme invitée Nicole NOTAT

Agnès Bricard avait souhaité organiser le 26 janvier dernier un petit déjeuner débat, sur « **la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale et les nouveaux enjeux de gouvernance pour les entreprises** ».

Cette manifestation n'ayant pu se réaliser à la date initialement fixée, ce petit déjeuner aura lieu le 11 mai prochain.

Nicole Nota, Présidente de VIGEO (Agence de notation à la fois de la performance des entreprises et des organisations et de leur niveau de gestion de la RSE) nous a d'ores et déjà confirmé sa présence pour ce nouveau rendez-vous de l'Association.

Vous pouvez vous inscrire à cet évènement en adressant un mail à
sorsonneau@cs.experts-comptables.org

Les membres du Bureau de l'Association



Agnès Bricard



Marie-Ange Andrieux



Isabelle Guechot



Odile Barbe



Corinne de Séverac



Coralie Brech Krafft



Armelle Finez



Christine de Ferrière



Ildiko Le Picart

Le 8 mars, les femmes de la profession seront mises à l'honneur au Conseil supérieur de l'Ordre

■ A l'occasion de la journée de la femme, le 8 mars prochain, les membres du bureau de l'Association ont souhaité, mettre à l'honneur les femmes de la profession et fêter cette journée en recevant dans les locaux du Conseil Supérieur, Jean-François Copé et Marie-Jo Zimmermann, co-auteurs de la loi sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les conseils d'administration. Les deux parlementaires présenteront, lors d'un cocktail déjeunatoire, un bilan de leur loi un an après son adoption.

Pour vous inscrire à cet évènement (de 13h00 à 14h30), merci d'adresser un mail à :

sorsonneau@cs.experts-comptables.org

■ Par ailleurs, le 8 mars prochain, Agnès Bricard participera au colloque « les Femmes et le pouvoir en 2012 » organisé par l'Ordre des Avocats de Paris et le MEDEF Ile de France.

Retrouver l'ensemble du programme de ce colloque
<http://www.femmes-experts-comptables.com>

L'ACTU suite

Premier Conseil d'Administration de l'Association et de nouveaux projets pour les femmes de la profession en 2012

Notre association a tenu son premier Conseil d'administration le 26 janvier 2012. Cette réunion a permis aux membres du Conseil d'Administration de faire un point sur les réalisations de l'association durant l'année 2011 et des actions à mettre en œuvre pendant l'année 2012.

Les principaux points adoptés par le Conseil sont

- Obtenir une part de marché des mandats d'administrateurs dans les 780 sociétés cibles de l'association avec un **objectif de 7 à 10 mandats**,
- **Poursuite de la formation qualifiante et certifiante à la fonction d'administrateur** par l'Association mais aussi **développement de formations à la prise de parole en public**,
- En dehors des mandats d'administrateurs, **répondre aux attentes des adhérentes de l'Association**, ainsi deux groupes de travail sont créés. L'un intitulé « **Passerelle entre le secteur salarié et le secteur libéral** » et le second, « **Environnement et quotidien des femmes de la profession** »,
- Améliorer la **visibilité de l'Association**, en réalisant des évènements sur Paris et en province.

Erik ORSENNNA, un académicien au Conseil Supérieur pour parler de la marque Expert-comptable, une marque qui compte !



Le Conseil Supérieur a eu l'immense honneur de recevoir le 24 janvier 2012, l'écrivain et académicien Erik Orsenna pour un entretien sur la marque expert-comptable.

Ce dernier a notamment rappelé que la notion de marque, en général, permet de poser une grille de lecture de la société pour comprendre de qui l'on parle. Autrement dit, la marque permet de comprendre plus vite, un monde de plus en plus complexe. On ne peut comprendre et connaître le monde d'aujourd'hui sans repères ; sans balises : les marques jouent ce rôle.

Concernant la marque Expert-Comptable, Erik Orsenna a indiqué que les Experts-Comptables étaient des « guetteurs », des veilleurs d'informations. Selon ce dernier, les Experts-Comptables ont le savoir de la réalité des chiffres, de la vie des entreprises et donc de l'économie.

Erik Orsenna a ainsi fait l'apologie du savoir sur le paraître, c'est-à-dire, sur la nécessité de se remettre en cause et sur la disparition de rente de situation dédiée à une marque précise.

Pour lui, le cœur de la marque Expert-Comptable est avant tout l'excellence et la confiance. La marque Expert-Comptable doit être un repère, un marqueur pour notre société.

Erik Orsenna a par ailleurs proposé une définition de l'Expert-Comptable : « ce sont 10 métiers qui forment un tout, une marque d'excellence au service des entreprises et qui leur permettent d'avancer »

Ce dernier a conclu ses propos en indiquant que la marque Expert-Comptable devait être positionnée comme une marque d'intérêt général.

Deux bateaux de l'Association pour le Challenge voile, prêts à larguer les amarres à la Rochelle, les 30-31 août et 1er septembre

Comme nous vous l'avions annoncé, l'Association participera au Challenge voile 2012 qui se tiendra les 30-31 août et 1er septembre à la Rochelle. Suite à l'appel que nous vous avions récemment lancé, un certain nombre d'entre vous ont accepté de constituer les équipages de nos deux bateaux.

Aussi, nous tenons à remercier pour leur engagement : Françoise RASTIER, Géneviève VERLOO, Valérie SCHATEMAN, Gwénaëlle OGARD, Florence BOUCHERIT, Valérie FABRE, Virginie KAMPE, Sylvie KOLB, Mylène BACCHI, Cécile MILLET, Catherine RETOUT-MESCHBERGER et Marion FOUSSAT.

Nous comptons aussi sur vous en 2012

Après le temps de la création, voici venu le temps des réalisations. Nous avons besoin de vous afin de soutenir l'Association et les actions que nous mènerons durant l'année 2012.
Merci à vous toutes de renouveler votre adhésion ou de venir nous rejoindre !

>J'adhère !